Formation comptabilité Nouveau SYCOHADA

SOYEZ PRETS POUR LE 1er Janvier 2018

DOUALA du 31/07/2017 au 09/08/2017 à l'Hotel SAWA

Ce séminaire est destiné à des experts-comptables, des commissaires aux comptes, des cadres financiers ou comptables de haut niveau du secteur privé, public, associatif, bancaire qui souhaitent acquérir une connaissance du nouveau référentiel OHADA.

Il s'agit d'un cycle de 35 heures qui permet au professionnel de la comptabilité, de l'audit, de la finance de maîtriser l'ensemble des points essentiels pour mener à bien le passage au nouveau référentiel au 1^{er} janvier 2018.

Public visé

- Les experts comptables et commissaires aux comptes
- Les directeurs administratifs et financiers, les directeurs de comptabilité, les comptables
- o Les auditeurs internes orientés finance, les contrôleurs de gestion
- Des entités privées, publiques et associatives
- o Les enseignants

35 HEURES DE FORMATION INTENSIVE

Module 1

Objectifs : comprendre le cadre conceptuel et les états financiers développés par l'OHADA

Thèmes : présentation du cadre conceptuel, des principes comptables et les états financiers SYSCOHADA

- Bilan
- Compte de résultat
- Annexe
- Tableau de flux financiers
- Tableau de variation des capitaux propres
- Les changements de méthodes/estimations/erreurs

Module 2

> Les immobilisations corporelles et incorporelles, les amortissements et les pertes de valeur

Thèmes : présentation de la nomenclature des comptes des opérations courantes – opérations de clôture – composants – pièces à immobiliser, des règles de valorisation et des écritures.

Points sensibles : nouvelle valorisation, décomposition, gros entretien, durée d'amortissement, mode d'amortissement (avec UOP), dépréciation, distinction pièces stockées et immobilisées.

Les contrats de location

Thèmes : présentation de la nomenclature comptable, des règles relatives aux contrats de location financement et analyse de la situation chez le preneur et le bailleur (comptabilité sociale versus consolidation).

Points sensibles: nouveau concept, traitement comptable spécifique.

Les immeubles de placement et les subventions

Thèmes : présentation de la nomenclature comptable, des règles relatives aux immeubles de placement et aux subventions, des règles de valorisation et des écritures.

Points sensibles : immeuble de placement choix de valorisation.

Module 3

> Les charges et les produits

Thèmes : présentation de la nomenclature des comptes des achats stockés et services et fournisseurs, ventes, produits et clients, autres charges et autres produits, éléments extraordinaires ainsi que des règles de valorisation et écritures.

Points sensibles : nouvelle valorisation, nouvelle classification des charges et des produits, distinction achats stockés et non stockés et frais accessoires liés, réductions commerciales et financières, charges et produits sur exercices antérieurs, charges par nature ou report à nouveau,...

> Les stocks et les contrats à long terme

Thèmes : présentation de la nomenclature comptable, des règles relatives aux stocks de produits – encours – stocks provenant d'immobilisations – stocks à l'extérieur – contrats à long terme selon les différentes méthodes (avancement et achèvement).

Points sensibles : nouveau concept – les contrats à long terme.

Les salaires

Thèmes : présentation de la nomenclature comptable, des règles relatives aux charges de personnel – opérations de clôture – avantages en nature – personnel extérieur - indemnités provisionnées.

Points sensibles : traitement comptable des charges à payer, avantages en nature, nouvelles provisions liées au personnel.

Module 4

Les actifs financiers

Thèmes : présentation de la nomenclature comptable et des règles relatives aux actifs financiers non courants (immobilisations financières) et courants.

Points sensibles : nouvelle classification, nouvelle valorisation à l'acquisition à la clôture avec traitement comptable spécifique.

Les provisions

Thèmes : présentation de la nomenclature comptable et des règles relatives à ces provisions

Points sensibles : nouvelles provisions liées au personnel, au démantèlement, concept d'actualisation...

> Les emprunts et autres passifs financiers

Thèmes : présentation de la nomenclature comptable et des règles relatives aux emprunts et autres passifs financiers.

Points sensibles : notion de taux d'intérêt effectif.

FORMATEUR

Animateur Principal : Hubert Tondeur, Professeur des Universités CNAM Paris, Expert-comptable, Commissaire aux comptes, Membre du collège de l'Autorité des Normes Comptables. Ancien membre du jury du CAMES, auteur de nombreux ouvrages et articles sur les IFRS

h.tondeur@alliance-experts.fr



PLANNING

3 horaires au choix

JOURNEE	EN MATINEE	EN DEBUT D'APRES MIDI	EN SOIREE
Lundi	9h – 13h	13h30 – 17h30	18h - 22h
Mardi	9h – 13h	13h30 – 17h30	18h - 22h
Mercredi	9h – 13h	13h30 – 17h30	18h - 22h
Jeudi	9h – 13h	13h30 – 17h30	18h - 22h
Vendredi	9h – 13h	13h30 – 17h30	18h - 22h
Samedi	9h – 13h	13h30 – 17h30	18h - 22h
Lundi	9h – 13h	13h30 – 17h30	18h - 22h
Mardi	9h – 13h	13h30 – 17h30	18h - 22h
Mercredi	9h – 13h	13h30 – 17h30	18h - 22h

CONTACT

Hubert Tondeur: h.tondeur@alliance-experts.fr

GSM: +33 (0)6 857 147 80

Richard Tina: r.tina@alliance-experts.fr

GSM: + 237 6 96 16 67 18 / + 237 6 74 15 45 57

Adresse: BP: 8278 DOUALA

TARIF

475 000 FCFA pour 35 heures de formation (y compris Pause café)

- ✓ supports fournis (Support de formation intégrale, Guide d'application du SYSCOHADA, Plan des comptes NOUVEAU SYSCOHADA),
- ✓ Attestation de formation.